



REGLEMENT OSEZ BORDEAUX-LAC 2021

Inscriptions *

Les inscriptions Osez Bordeaux Lac devront être réalisées via le formulaire mis à disposition sur le site <http://eaulibre.ffnatation33.org>. Un nageur pourra s'engager sur un relais et autant d'épreuves qu'il veut.

Les nageurs titulaires d'une licence FFN, FFTriathlon ou FFHandisport valides pour les saisons sportives 2020-2021 et 2021-2022 pourront participer aux épreuves sans fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre.

Pour tous les autres nageurs, la licence FFN Eau Libre promotionnelle sera obligatoire elle a un coût de 10€ et est valable une année de date à date. Avec cette licence vous pourrez vous engager sur toutes les autres manifestations de Natation en eau libre comme étant licencié FFN.

Les personnes ayant un dossier incomplet ne pourront pas prendre le départ de la course.

400 dossards seront disponibles pour la journée du 19 septembre 2021 toutes courses confondues. Seules les personnes ayant un dossier complet seront inscrites.

Les nageurs devront confirmer leur présence le dimanche 20 septembre 2020 en se présentant au secrétariat. Un « lot de bienvenue » leur sera alors remis. Un nageur inscrit sur plusieurs épreuves ne recevra qu'un seul lot.

Informations :

Sur place, toilettes, buvette et stands d'animation pour tous, point ravitaillement et massages par apprentis kiné/ostéo pour les participants.

Les organisateurs porteront un chasuble « organisation ».

Merci de vous manifester avant le 16 septembre pour les personnes à mobilité réduite (accès, parking, aide éventuelle).

Épreuves, catégories et horaires :

3 courses individuelles et 1 relais sont proposés tout au long de la journée, ci-dessous le récapitulatif des horaires pour le retrait des dossards, les départs et arrêts des courses et les catégories concernées.

- 10h-10h45 accueil des nageurs du 3000m (dès 13 ans), départ à 11h, arrêt de l'épreuve à 12h45 (sortie de l'eau des nageurs), podiums à 13h.
- 13h15-14h accueil des nageurs du 1500m (dès 11 ans), départ à 14h15, arrêt de l'épreuve à 15h15 (sortie de l'eau des nageurs), podiums à 15h30.
- 14h45-15h30 accueil des nageurs du 800m (dès 9 ans), départ à 15h45, arrêt de l'épreuve à 16h15 (sortie de l'eau des nageurs), podiums à 17h.
- 15h45-16h15 accueil des capitaines de chaque équipe de relais (dès 7 ans), départ à 16h30 du relais 4x250m, podiums à 17h15.

Tarifs :

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour J de la manifestation. Ci-dessous, les différents tarifs.

- Inscriptions avant le **lundi 13 septembre 2021 à minuit** :
 - Licenciés FFN : 10€
 - Non licenciés : 15€
 - Relais : 20€/équipe
- Inscriptions du **mardi 14 septembre 2021 au dimanche 19 septembre 2021 (sur place, l'appoint pour paiement en espèces)** :
 - Licenciés FFN : 15€
 - Non licenciés : 20€
 - Relais : 20€/équipe

Réductions : 5€ les courses supplémentaires

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son engagement à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant d'Osez Bordeaux Lac.

Équipements :

Le port des palmes et des tubas sont interdits ainsi que tout matériel aidant à la flottabilité (type pull-buoy).

Les montres et autres bijoux sont interdits (risque de blessure).

Le port des combinaisons néoprènes* et les combinaisons « tri fonctions » sont autorisées.

** Les nageurs portant combinaisons néoprènes n'entreront pas au classement du podium si l'eau dépasse les 20°C (passée cette température, leur port est déconseillé).*

Droits à l'image :

Un photographe et un pilote de drone professionnel seront présents tout au long de la journée.

De par sa participation à Osez Bordeaux Lac, chaque participant autorise expressément l'organisateur (et/ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre d'Osez Bordeaux Lac en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Classements et podiums :

Pour être classés, les nageurs devront effectuer le parcours dans son intégralité. Ils ne devront pas s'accrocher à une embarcation. A l'arrivée, les nageurs devront toucher la plaque d'arrivée pour que le temps soit valide ; à eux, une médaille « finisher » leur sera offerte.

En s'inscrivant, chaque participant autorise expressément l'organisateur à faire paraître son nom dans les résultats et les classements.

Après chaque course, seront récompensés les 3 premières filles, les 3 premiers garçons (41 ans et + (vétérans), 21-40 ans (senior), 13-20 ans (junior) et 7-12 ans (avenir-jeune) sur chaque course individuelle) et vainqueurs des relais mixtes (1 fille minimum) sera effectué (1 coupe famille, 1 coupe équipe). Un prix de consolation sera offert à chaque course.

Les classements des courses seront mis en ligne sur le site <http://eaulibre.ffnatation33.org> à l'issue de la manifestation. Ils seront intégrés également sur le site de la Fédération Française de Natation.

Annulation :

En cas de force majeure, l'association Les Coqs Rouges Bordeaux peut annuler tout ou une partie des courses. Constitue notamment un cas de force majeure, toute situation sanitaire, comme une épidémie de coronavirus déclarée par les autorités sanitaires, qui rend impossible la tenue de la manifestation sportive ou provoque une difficulté objective d'organisation de ladite manifestation, par suite de toute décision administrative, propagation ou circulation de l'épidémie, ou encore toute mesure d'interdiction ou limitation des déplacements par les autorités.

L'annulation de la manifestation du fait d'un cas de force majeure ne fera l'objet d'aucun frais facturé et les sommes versées par le nageur seront restituées par l'organisation.

Sécurité :

La sécurité sera assurée par des BEESAN, BP JEPS'AAN et des BNSSA surveillant le déroulement des épreuves en bateau, canoë, kayak et stand-up-paddle.

Au sol, des médecins seront présents ainsi qu'un Dispositif de Premiers Secours. Chacun devra accepter et respecter les consignes des agents de sécurité.

Environnement :

En s'inscrivant à Osez Bordeaux Lac, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés.

Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) sur le parcours et de manière générale sur tout le site.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles et lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

Assurances :

Assurance Responsabilité Civile : conformément à la législation en vigueur, l'organisation a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, de celle de l'ensemble de l'équipe d'organisation d'Osez Bordeaux Lac et de tous les participants. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, la garantie correspondante est limitée aux

accidents qu'ils pourraient causer à des tiers à l'occasion du déroulement de la manifestation. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel, pendant la durée de l'épreuve, pour des participants régulièrement inscrits et en course.

Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif de ladite assurance peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance Dommage Matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur. Les participants reconnaissent la non-responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou non) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

Décharge de responsabilité : en s'inscrivant et en prenant part à Osez Bordeaux Lac, chaque participant accepte que, dans la limite des dispositions législatives applicables, ni la Mairie de Bordeaux, ni le Club des Coqs Rouges Bordeaux, ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, d'accident pouvant se produire durant toute la durée de la manifestation et à l'occasion des trajets aller et/ou retour.

Divers :

Aucune embarcation (bateau, canoë, stand up) autre que les embarcations liées à la sécurité des nageurs et à l'organisation ne sera acceptée sur le parcours.

Acceptation du règlement : la participation à Osez Bordeaux Lac implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement. L'organisateur d'Osez Bordeaux Lac se réserve le droit de la modifier, notamment, pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes. Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans leur intégralité.

Pièces-jointes en plus du règlement :

- Paiement
- Licence (FFNatation, FFTriathlon, FFHandisport)
- Certificat médical uniquement pour les non licenciés

****Les clubs FFN ont la possibilité de faire des engagements groupés pour leurs nageurs via un tableau. Celui-ci leur sera envoyé par mail début septembre.***

Chaque président devra certifier l'appartenance de ses nageurs à son club, aussi qu'ils répondent et respectent le règlement ci-dessus (notamment une licence homologuée ou un certificat médical), par mail ou courrier à envoyer avant le jour-j de la manifestation.

La facture leur sera ensuite envoyé par mail puis courrier si besoin.

Le club des Coqs Rouges Bordeaux compte sur la présence, la disponibilité et l'aide des entraîneurs et autres personnes diplômées (BE, BP, BNSSA, PSE, professionnel médical) en cas de besoin sur quelconque personne.

Infos et contacts :

www.coqsrouges.fr

natation.coqsrouges@gmail.com

0685961276

